



Évolution des principales listes de sanctions

Rétrospective pour 2024 et prévisions pour 2025

VOIR ►

Table des matières

Introduction	3
Définition des activités liées aux sanctions	4
Aperçu des activités liées aux sanctions	5
Vue détaillée par agence	9
• Organisation des Nations unies (ONU)	9
• Vue détaillée par agence : Union européenne (UE)	13
• Vue détaillée par agence : Office of Foreign Assets Control (OFAC)	18
• Vue détaillée par agence : Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI)	23
• Aperçu des sanctions globales : prévisions 2025	28

Introduction

Pour repérer les tendances et les changements de politique, LexisNexis® Risk Solutions analyse régulièrement les données liées aux sanctions issues des principaux organismes régulateurs : l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) aux États-Unis et l'Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI) au Royaume-Uni.

L'année 2024 a été riche en événements, confirmant une tendance à la multiplication des sanctions mises en place depuis février 2022.

Dans cette édition de « L'évolution des principales listes de sanctions », nous constatons que les sanctions ne tournent pas uniquement autour des enjeux géopolitiques liés à la guerre en Ukraine. Les régulateurs ont d'autres préoccupations majeures, entre une instabilité croissante au Moyen-Orient, les menaces persistantes des groupes terroristes et les violations généralisées des droits humains.

Notre ebook aide à évaluer l'ampleur des sanctions imposées par les quatre régulateurs principaux en 2024, ainsi que leur rythme d'application et les dernières tendances. Ce guide est donc essentiel pour trouver des solutions afin de se conformer aux sanctions, dans un contexte géopolitique difficile.



Définition des activités liées aux sanctions

Les activités liées aux sanctions font référence aux mesures prises par les gouvernements et les organisations internationales afin de limiter les échanges commerciaux, les transactions financières et autres formes d'interactions avec des individus, entités ou pays considérés comme une menace pour la paix et la sécurité internationales, ou enfreignant les droits humains.

L'Organisation des Nations unies (ONU), l'Europe (EU) et l'Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI) sont au premier rang lorsqu'il s'agit d'imposer des sanctions à l'international. Ces sanctions peuvent prendre de nombreuses formes : gel des avoirs, interdiction de voyager, embargo sur les armes, restrictions commerciales, etc.

Ces sanctions peuvent avoir des répercussions économiques et politiques majeures : en effet, elles peuvent sensiblement restreindre les échanges commerciaux de leur cible à l'international, ainsi que son accès aux systèmes financiers. Cependant, leur efficacité n'est pas garantie. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs : la volonté de la cible de changer de comportement et celle de la communauté internationale d'appliquer lesdites sanctions, d'une part ; mais aussi la capacité de la cible à s'adapter et à trouver des sources alternatives de financement et d'échanges commerciaux. En outre, les sanctions peuvent avoir des conséquences inattendues, notamment des effets néfastes sur la population du pays ciblé.

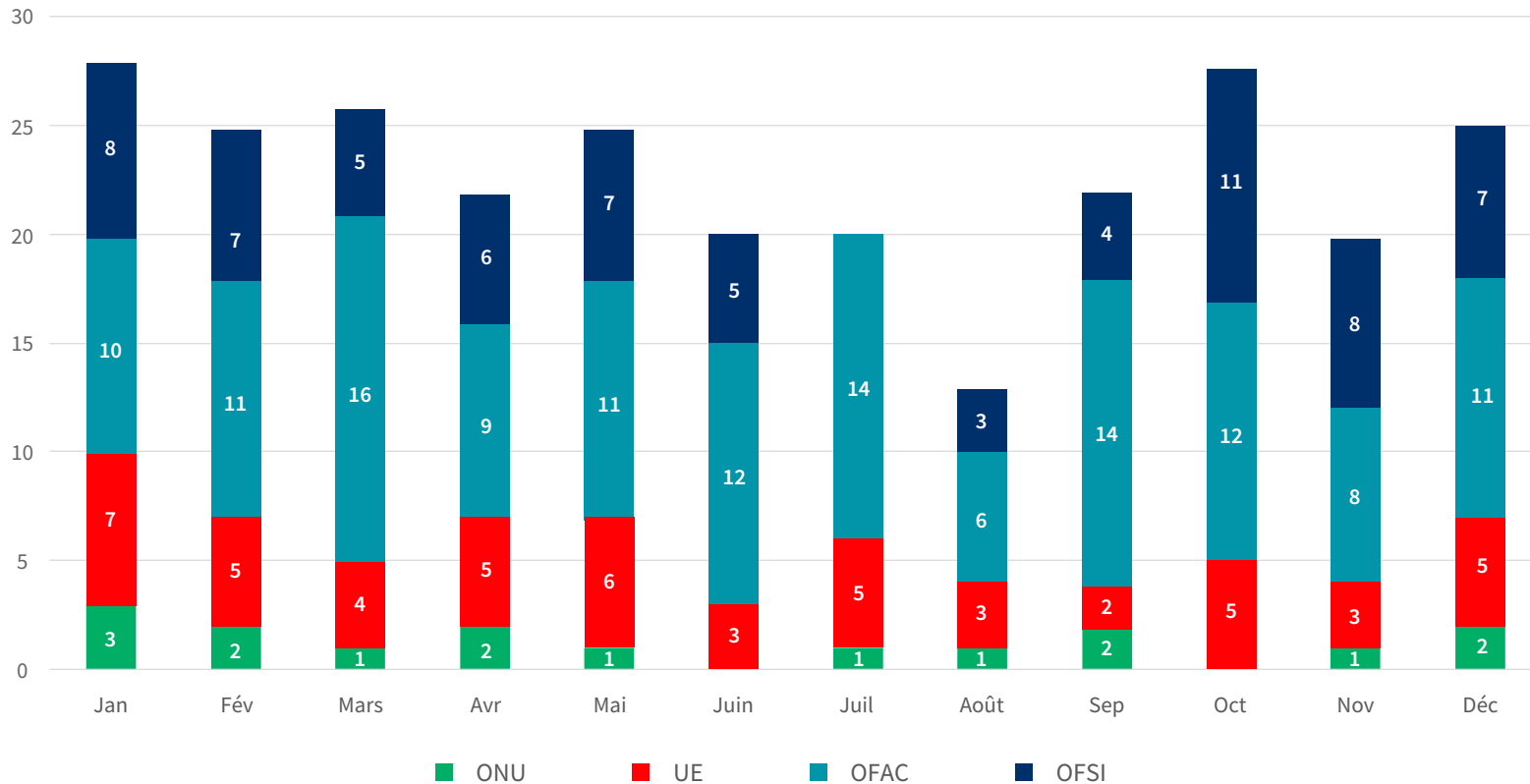
Elles resteront certainement un outil central en géopolitique, et l'évolution ou la modification des règles liées aux sanctions dans divers pays et organisations continuera à influencer la politique et le commerce à l'international.

Les entreprises doivent donc se renseigner sur les dernières sanctions applicables et veiller à ne pas interagir par inadvertance avec des entités ou des individus sanctionnés. Le non-respect des réglementations en matière de sanctions peut mener à des amendes, des pénalités et des actions en justice, risquant de nuire fortement à leurs finances et à leur réputation. **Cela peut également se traduire par une perte d'opportunités commerciales, ainsi qu'une détérioration des relations avec les clients, les fournisseurs et les partenaires.**

Par ailleurs, les sanctions évoluent constamment, entre l'ajout de nouveaux individus et entités, et la mise à jour des dossiers existants. Les entreprises doivent donc avoir mis en place un programme rigoureux de conformité aux sanctions, incluant des mesures adéquates pour atténuer les risques, avec des contrôles réguliers auprès des clients, des fournisseurs et des partenaires commerciaux afin de comparer les informations avec les listes de sanctions.

Aperçu des activités liées aux sanctions

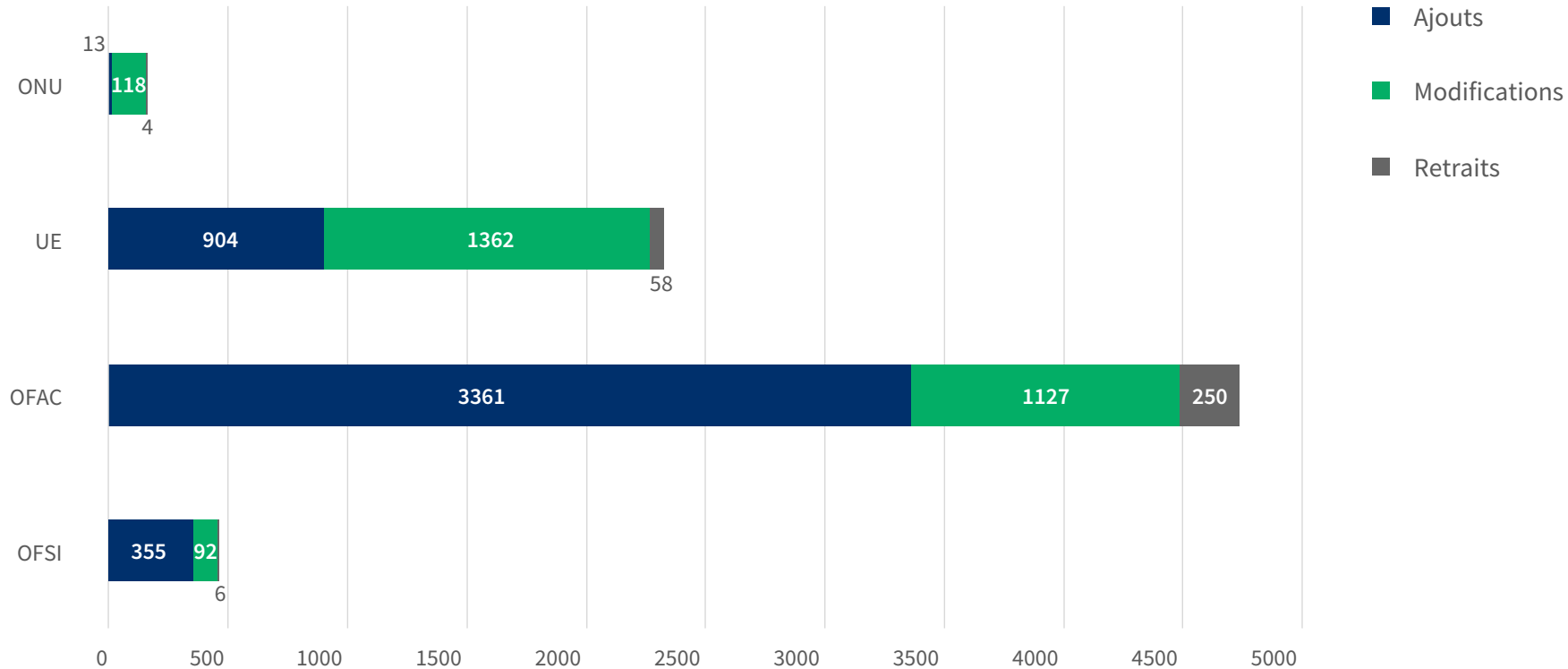
Nombre de mises à jour apportées aux listes en 2024 (par agence)



	Nombre de mises à jour (listes ONU, UE, OFAC et OFSI)	Ajouts nets de désignations
2024	274 (jusqu'à 1 %)	4 315 (jusqu'à 14 %)
2023	272	3 789

Avec 274 mises à jour de liste, les activités liées aux sanctions n'ont pas ralenti en 2024. On enregistre même une hausse des désignations nettes de 14 % sur les quatre listes principales.

Changements globaux en 2024



L'OFAC reste (de loin) l'agence la plus active

- L'OFAC a contribué à 72 % des désignations nettes totales (contre 20 % pour l'UE et 8 % pour l'OFSI).
- La liste de l'OFAC est aussi la plus volatile, avec 49 % de mises à jour en 2024.
- Les activités de l'OFAC sont liées à 21 programmes de sanctions.

Évolutions clés en 2024

Priorités communes et alignement

- La Russie, l'Iran et les organisations terroristes restent les cibles principales des sanctions appliquées par les États-Unis, l'UE et le Royaume-Uni.
- Les programmes liés aux droits humains ont tenu une place centrale dans les désignations de l'UE et du Royaume-Uni.



Les sanctions ciblant la Russie toujours au premier plan


Les changements relatifs aux sanctions contre la Russie ont représenté 33 % de toutes les mises à jour de liste et 69,7 % des ajouts nets aux quatre listes. Ils proviennent majoritairement de l'UE (73 %) et de l'OFAC (71 %), suivis de l'OFSI (47 %), l'ONU n'ayant pas appliqué de sanctions contre la Russie.

Conséquences des sanctions contre la Russie :


- Les nouvelles désignations visaient les réseaux d'évasion, notamment les individus facilitant les exportations ou les importations interdites dont a bénéficié la Russie.
- L'OFAC a sanctionné plus d'une vingtaine de pays tiers s'étant soustraits aux sanctions en Europe, en Asie centrale, en Asie de l'Est et au Moyen-Orient.
- L'UE a exercé des sanctions commerciales à l'encontre d'entités situées dans divers pays tiers (20 à Hong Kong ; 10 en Chine et en Turquie ; 2 en Inde, au Kazakhstan et en République kirghize) à la suite du 14e paquet de sanctions contre la Russie.

Évolutions clés en 2024

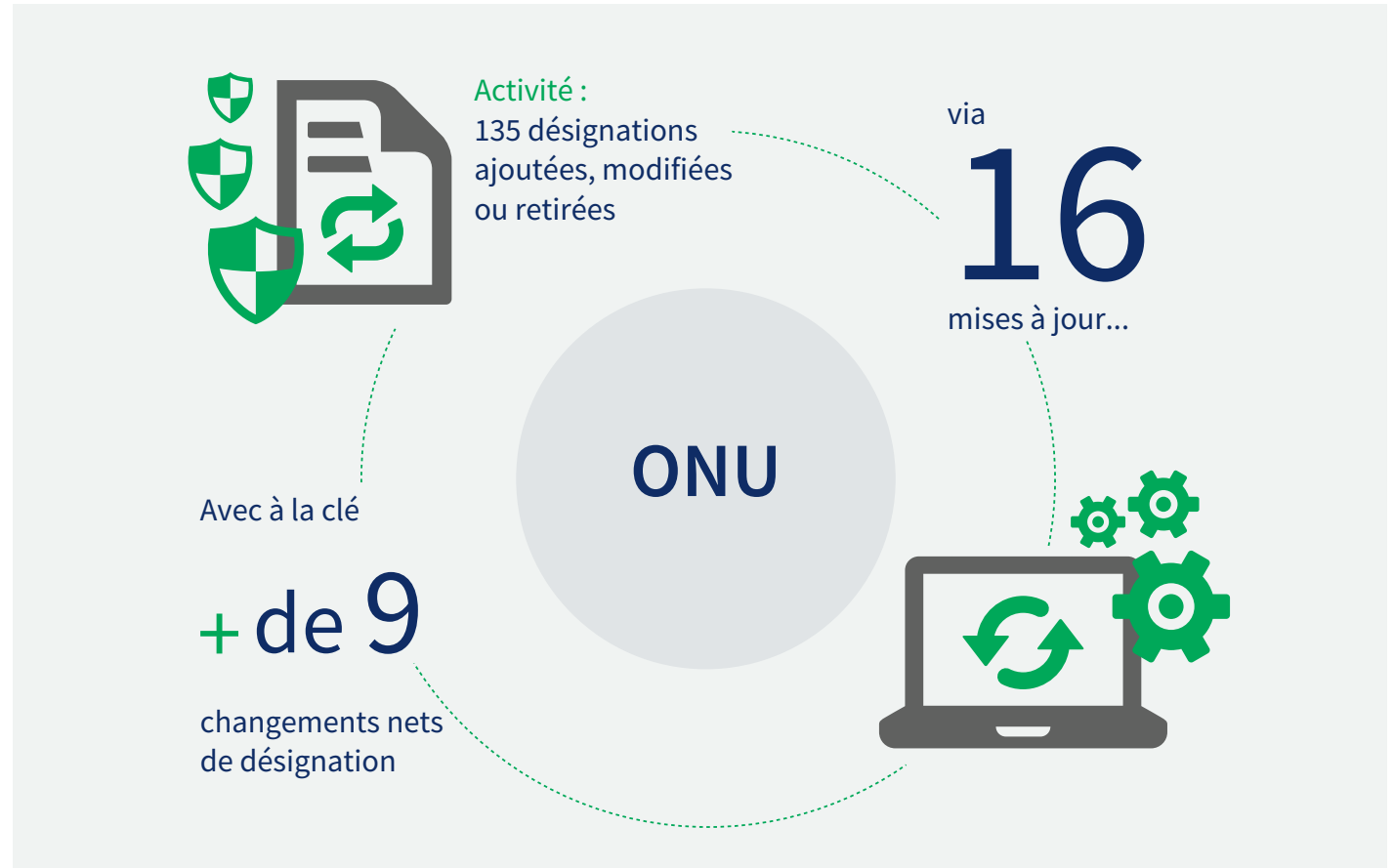
Évolutions en Amérique latine

- Les États-Unis ont imposé des sanctions au Venezuela.
 - L'UE a imposé des sanctions au Nicaragua et au Guatemala.
 - L'ONU a renouvelé ses sanctions contre Haïti, l'une des rares évolutions liées à l'ONU en 2024.
 - L'OFAC a émis un grand nombre de désignations relatives au trafic de stupéfiants, principalement à l'encontre d'entités situées au Mexique.
- 

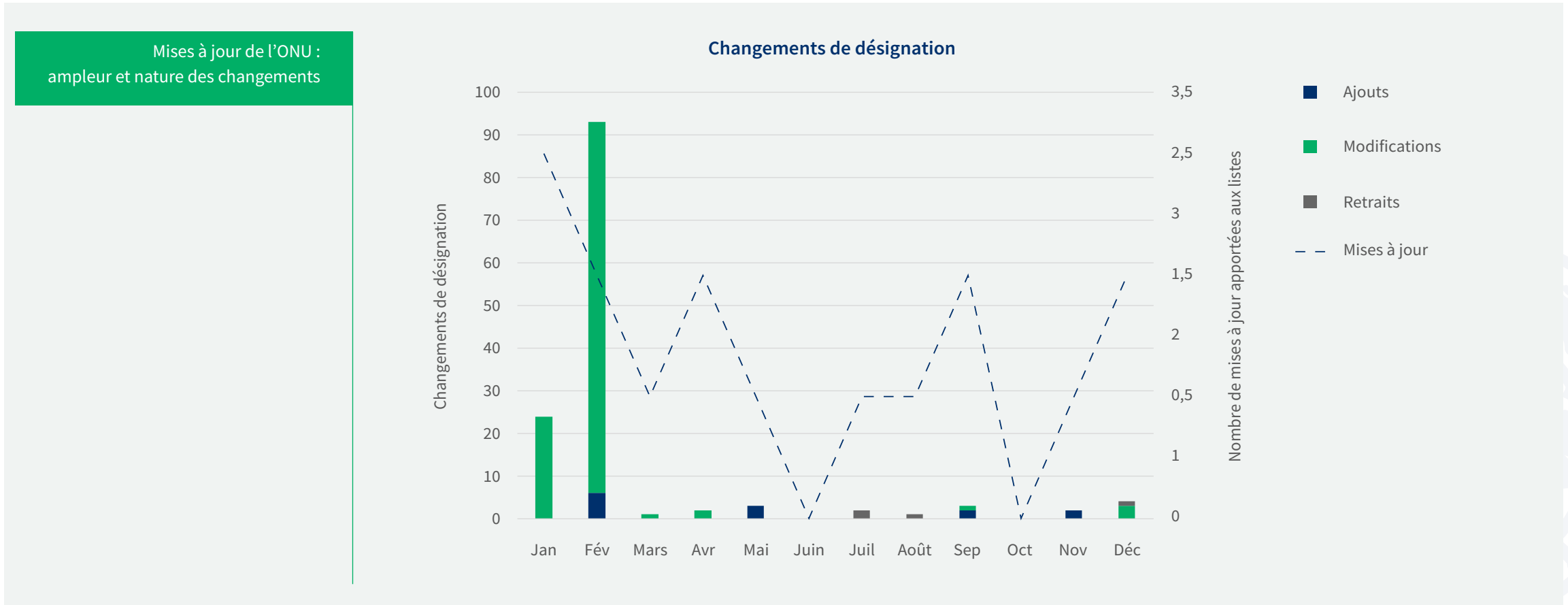
Sanctions liées au Moyen-Orient

- Des sanctions ont été imposées au Hamas, à ses soutiens et aux groupes affiliés qui agissent en son nom dans plusieurs régions.
 - De nouvelles sanctions ont visé des israéliens en Cisjordanie dans le cadre de programmes globaux pour les sanctions liées aux droits humains (pour l'UE et le Royaume-Uni) et d'un nouveau programme de sanctions (pour l'OFAC).
- 

Vue détaillée par agence : Organisation des Nations unies (ONU)



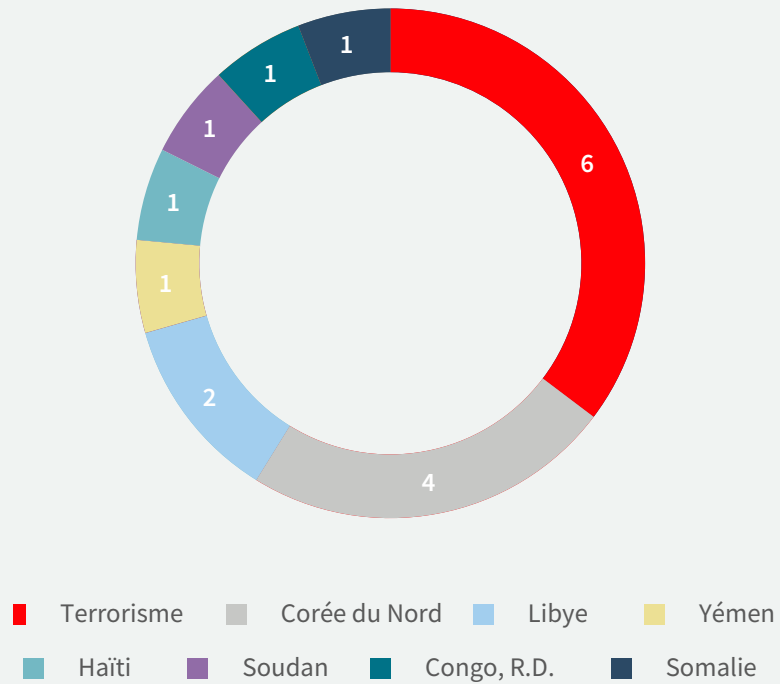
Vue détaillée par agence : Organisation des Nations unies (ONU)



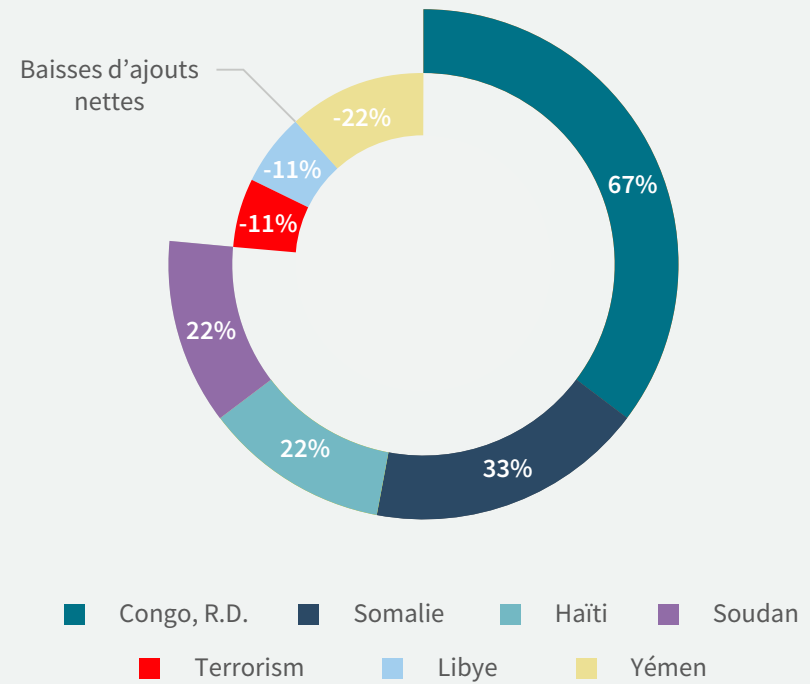
1. www.un.org/securitycouncil/sanctions/information

Vue détaillée par agence : Organisation des Nations unies (ONU)

Répartition en nombre de mises à jour



Part des ajouts nets par désignation



* Une mise à jour de liste peut affecter plusieurs programmes

Activités clés liées aux sanctions : Organisation des Nations unies (ONU)

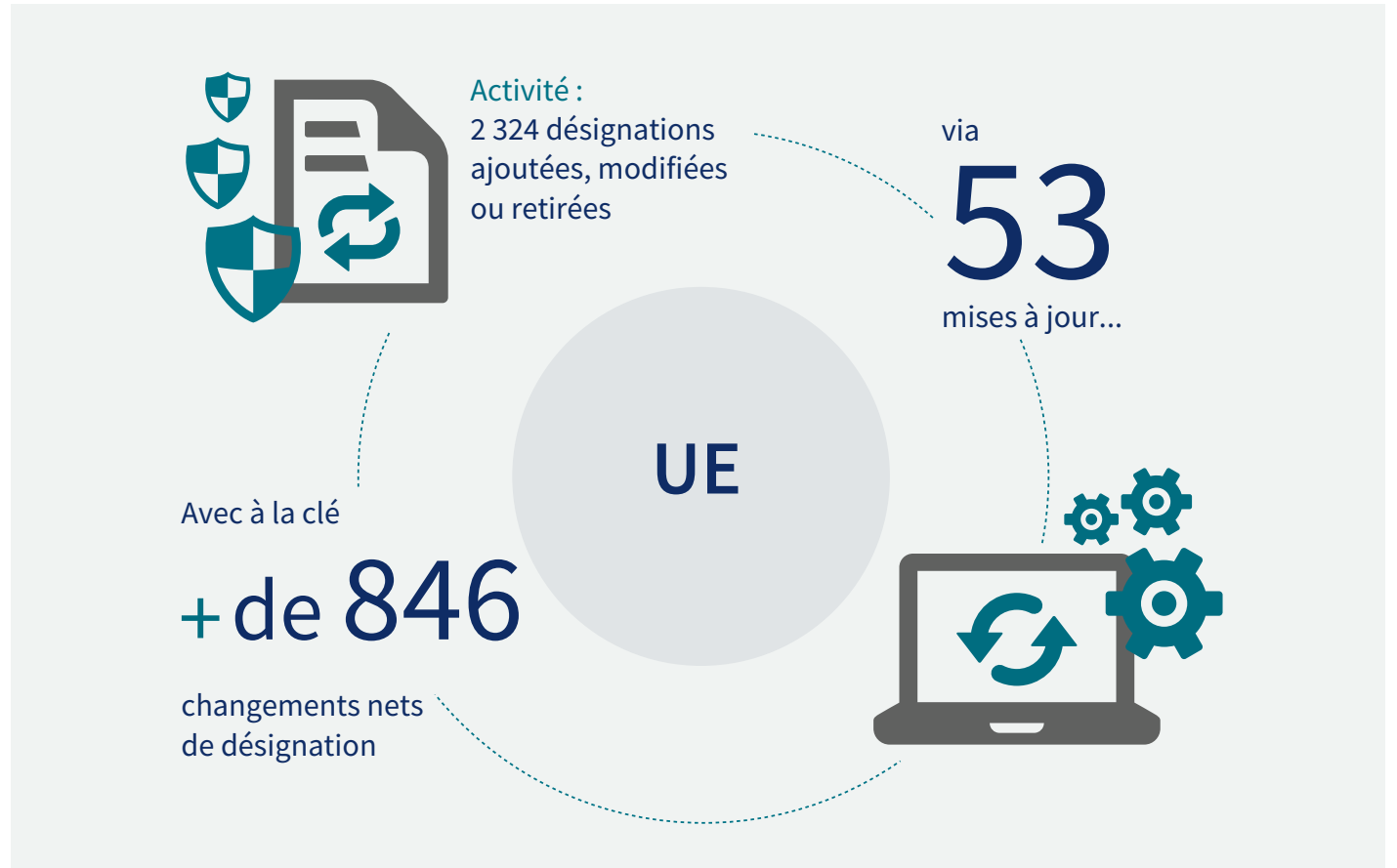
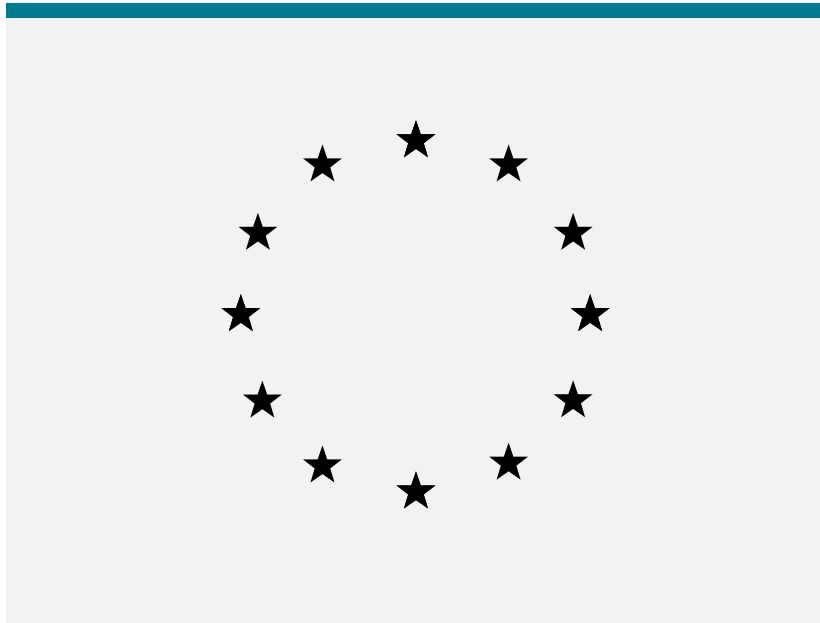
En 2024, les mises à jour de la liste de l'ONU ont apporté des modifications à huit programmes. Des sanctions ont été imposées aux 13 entités et individus suivants, principalement en Afrique

- **République démocratique du Congo** : six hauts responsables de groupes armés entravant les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et impliqués dans de graves violations des droits humains et du droit humanitaire international.
- **Al-Shabaab (Somalie)** : trois leaders du groupe Al-Shabaab ajoutés pour leur implication dans les activités terroristes du groupe.
- **Soudan** : deux chefs militaires des Forces de soutien rapide (FSR), un groupe qui serait impliqué dans de graves violations des droits humains et dans des violences sexuelles dans le cadre du conflit armé dans l'ouest du Darfour.
- **Haïti** : deux individus, pour trafic d'armes et violence de gangs, des activités contribuant à l'instabilité extrême à laquelle fait face l'île.

D'autres activités liées aux sanctions de l'ONU ont mis à jour des cibles de sanctions existantes et inclus des suppressions limitées

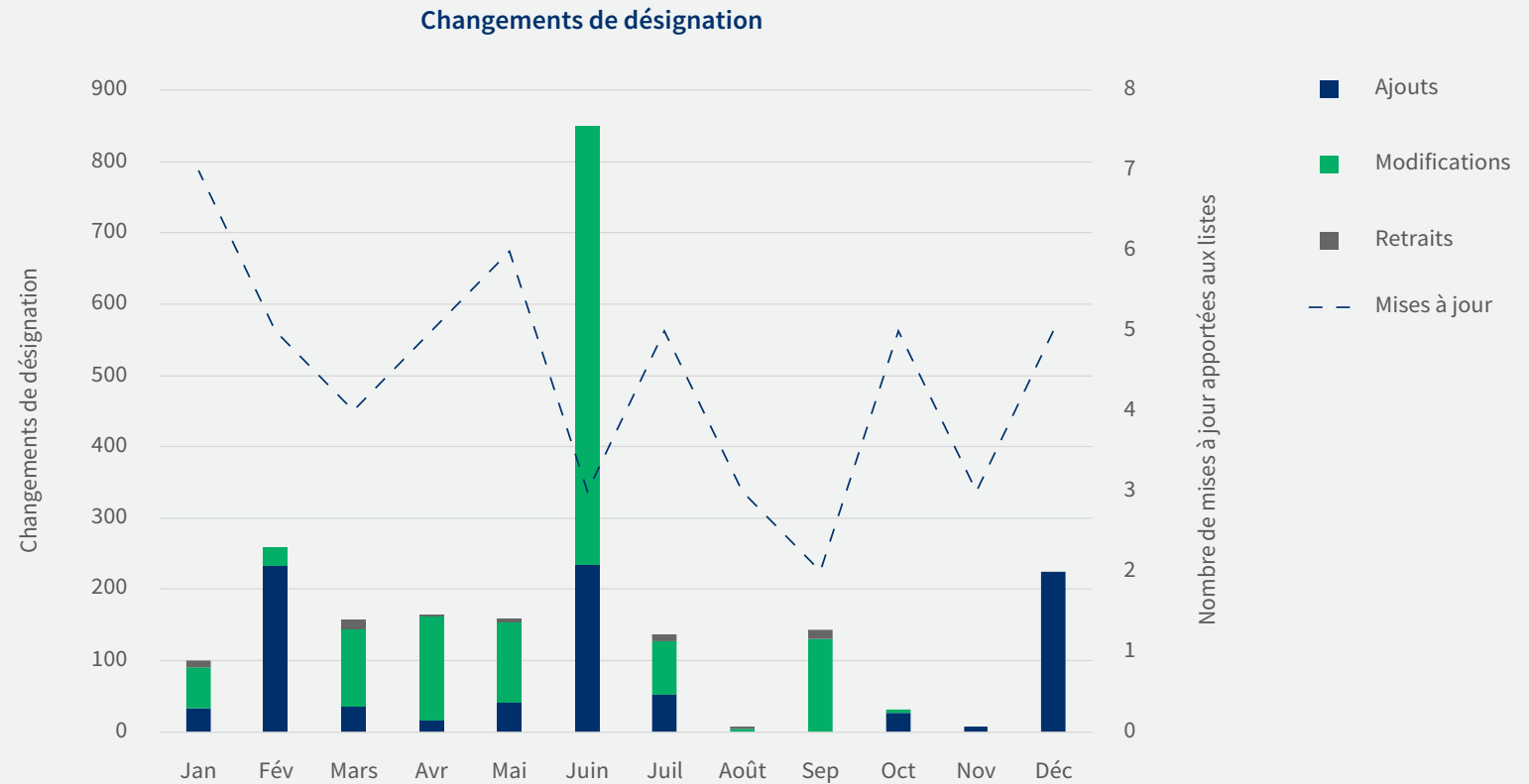
- Six mises à jour de liste en 2024 ont modifié plus de 100 entités sanctionnées, les sanctions contre le terrorisme représentant la majorité des activités. Ces changements s'inscrivaient en grande partie dans le cadre d'un processus d'examen administratif régulier. Une cible a été retirée.
- Trois entités ont été retirées de la liste de l'ONU : deux individus précédemment désignés dans les sanctions contre le Yémen, et une dans les sanctions contre la Libye.

Vue détaillée par agence : Union européenne (UE)



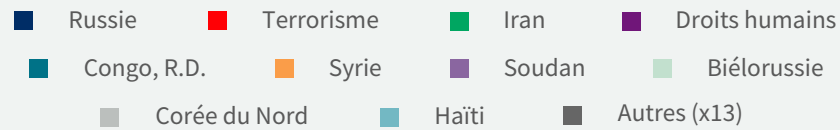
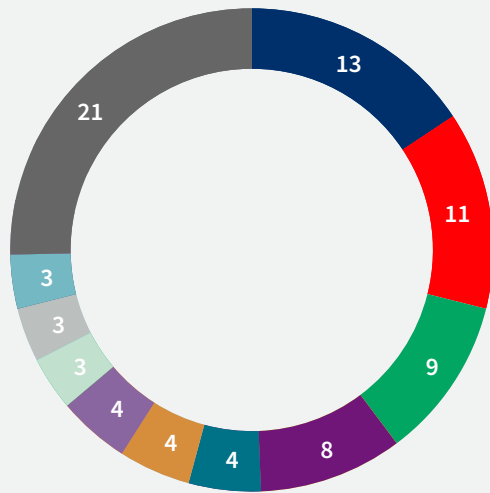
Vue détaillée par agence : Union européenne (UE)

Mises à jour de l'UE :
ampleur et nature des changements

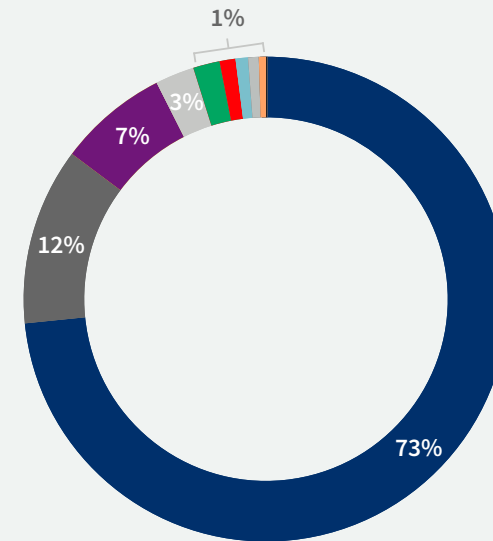


Vue détaillée par agence : Union européenne (UE)

Répartition en nombre de mises à jour*



Part des ajouts nets par désignation



* Une mise à jour de liste peut affecter plusieurs programmes

Activités clés liées aux sanctions : Union européenne (UE)

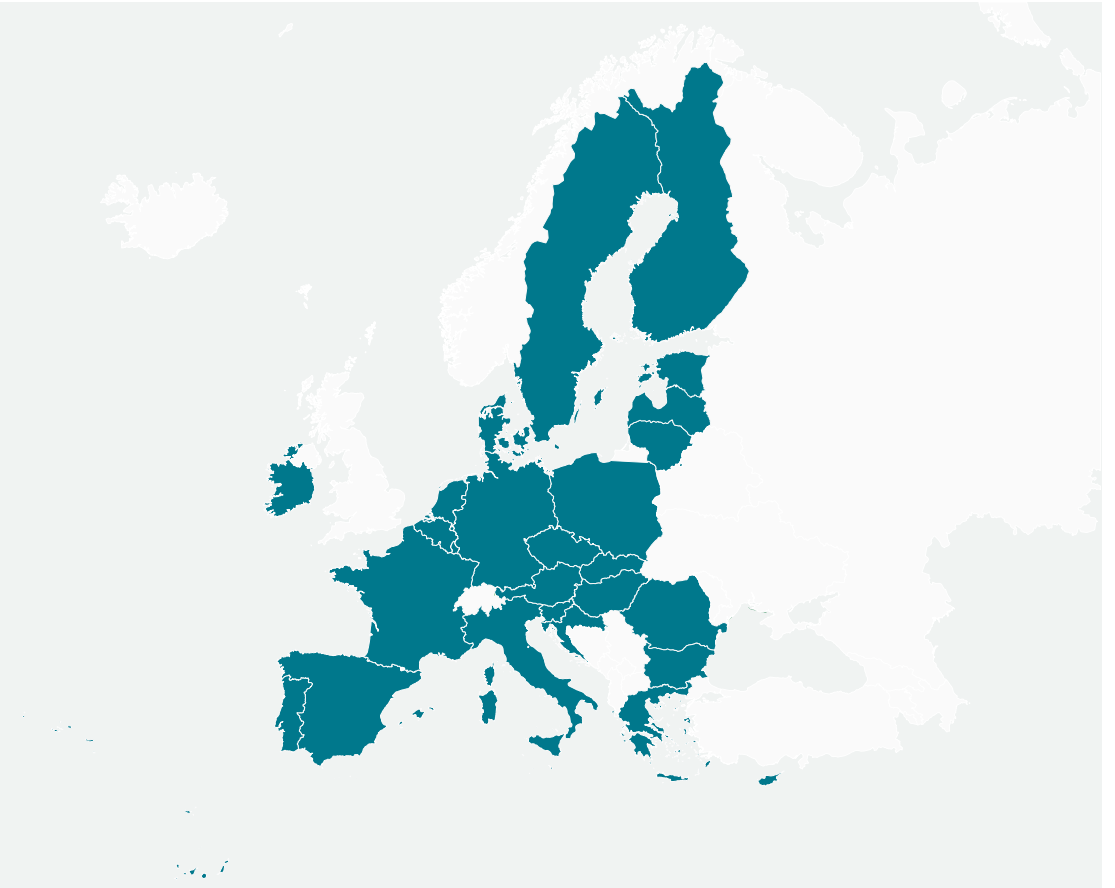
Activités liées aux sanctions tournant autour du conflit Russie/Ukraine

L'UE a appliqué trois paquets de sanctions contre la Russie en 2024 :

- Parmi diverses restrictions financières, commerciales et de transport, des sanctions ciblées ont visé plus de 200 individus ou entités pour chacun de ces trois paquets de sanctions.
- En juin 2024, les mises à jour de la liste de l'UE pour le 14e paquet ont constitué un changement majeur. L'UE a modifié l'ensemble de la liste des entités soumises à des sanctions sectorielles ciblées : outre l'ajout de 61 nouvelles entités, elle a également exigé des informations d'identification complémentaires pour toutes les cibles existantes (plus de 600).

Poids des sanctions russes dans la totalité des sanctions appliquées par l'UE :

- 25 % des mises à jour de liste (13)
- 73 % des désignations nettes (621)



Activités clés liées aux sanctions : Union européenne (UE)

Autres évolutions clés dans les sanctions

Sanctions aux pays :

- Sanctions contre les soutiens russes :
 - **Iran** : 9 mises à jour de liste et ajout de 22 désignations nettes. Toutes les désignations liées à l'Iran entraînent dans le cadre du programme sanctionnant le soutien militaire apporté par l'Iran à la Russie dans la guerre d'agression qu'elle mène contre l'Ukraine.
 - **Corée du Nord** : 3 mises à jour de liste et ajout de 9 désignations nettes. Les sanctions visant ces individus sont notamment liées au soutien apporté à l'armée russe et à d'autres activités malveillantes.
- **Soudan** : 4 mises à jour de liste et ajout de 18 désignations nettes. Ces mesures ont été motivées par l'escalade dramatique de la violence au Darfour, des violations des droits humains et les actions faisant obstacle à l'aide humanitaire.
- **Syrie** : 4 mises à jour de liste et ajout de 7 désignations nettes. La transition vers un nouveau régime syrien a été reconnue dans les mises à jour fin 2024, mais n'a pas donné lieu à un allègement des sanctions de l'UE vis-à-vis de la Syrie.
- **Moldavie** : 2 mises à jour de liste et ajout de 13 désignations nettes. Ces sanctions visaient les acteurs extérieurs impliqués dans des activités déstabilisantes.

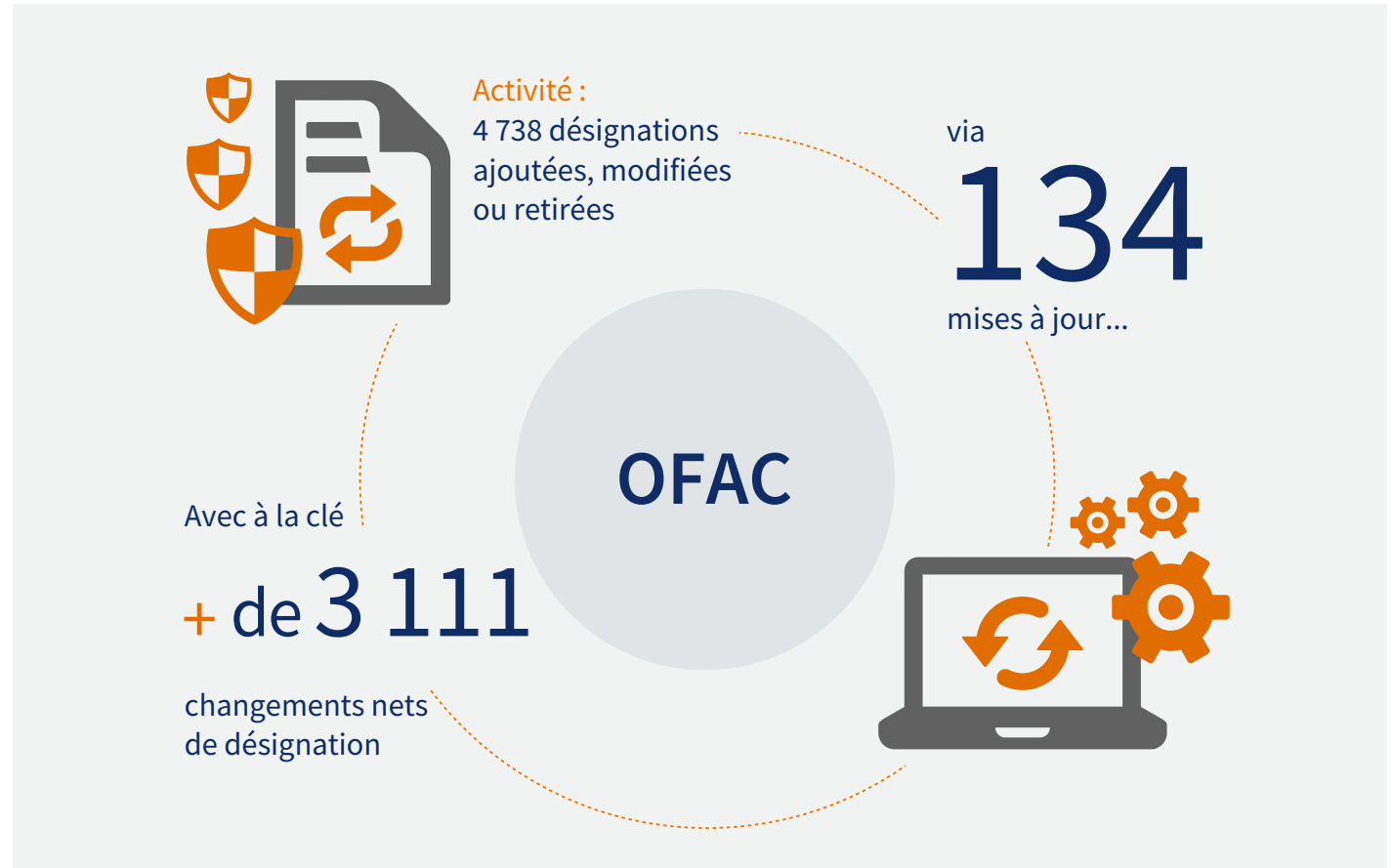
Sanctions thématiques :

- **Droits humains internationaux** : 8 mises à jour de liste et ajout de 62 individus et entités. La majorité des désignations concernaient la répression systématique de la société civile et des défenseurs des droits humains en Russie. 14 désignations contre des colons extrémistes en Cisjordanie occupée, alors que les Palestiniens font l'objet d'une violence sans précédent.
- **Terrorisme** : 11 mises à jour de liste et ajout de 15 désignations nettes. Les dernières évolutions ont entraîné de nouvelles mesures axées sur le Hamas et ses groupes affiliés (cf. ci-dessous).

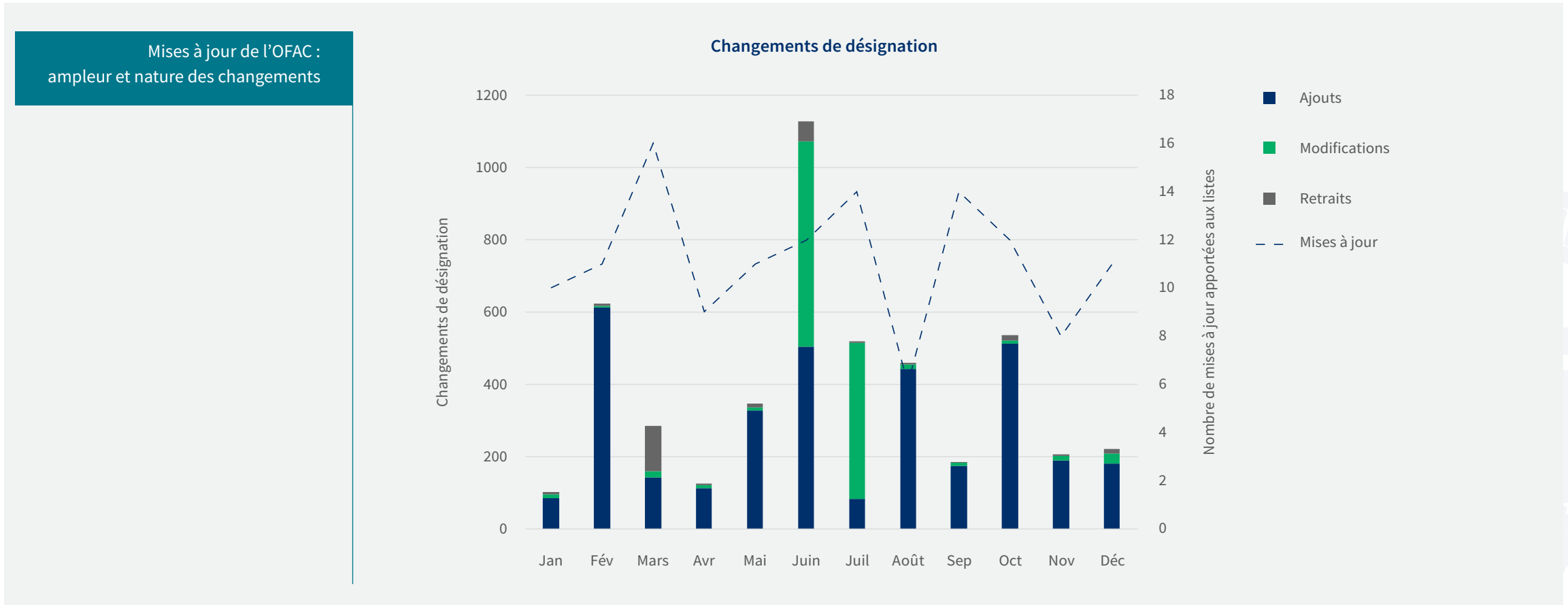
Nouveaux programmes de sanctions :

- **Hamas et djihad palestinien** : l'UE a sanctionné 15 individus et entités dans le cadre d'un nouveau programme adopté en janvier 2024, visant ceux qui soutiennent, facilitent ou permettent les actions violentes du Hamas et du djihad islamique palestinien.
- **Activités déstabilisantes russes** : En octobre 2024, l'UE a implémenté un nouveau programme sanctionnant les individus impliqués dans des actions du gouvernement russe portant atteinte à la démocratie ou à l'État de droit dans l'UE ou dans ses États membres. Fin 2024, 19 entités et individus étaient désignés dans le cadre de ce nouveau programme.

Vue détaillée par agence : Office of Foreign Assets Control (OFAC)

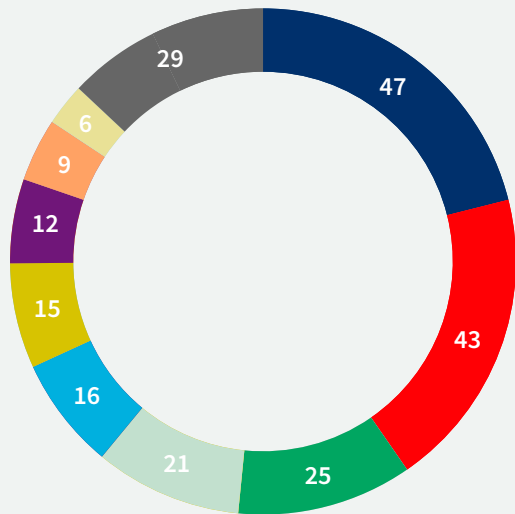


Vue détaillée par agence : Office of Foreign Assets Control (OFAC)

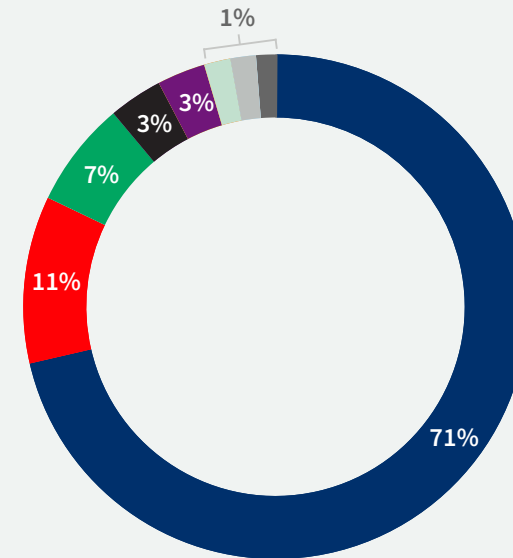


Vue détaillée par agence : Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Répartition en nombre de mises à jour



Part des ajouts nets par désignation



* Une mise à jour de liste peut affecter plusieurs programmes

Activités clés liées aux sanctions : Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Activités liées aux sanctions tournant autour du conflit Russie/ Ukraine

L'OFAC a pleinement tiré parti de son autorité accrue en matière de sanctions liées à la Russie :

- Outre l'extension des pouvoirs accordés aux autorités pour l'application de sanctions aux institutions financières étrangères grâce à l'EO14114 en décembre 2023, l'OFAC a constamment ciblé les réseaux d'évasion des sanctions, ainsi que les parties effectuant des transactions avec le secteur de la défense russe.
- Des désignations ont été mises en œuvre tout au long de 2024, pour la plupart via 5 actions majeures : février (+ 552), juin (+ 367), mai (+ 298), août (389) et octobre (391).
- Les cibles incluaient des individus opérant depuis la Chine, la Turquie, les Émirats arabes unis (EAU), l'Azerbaïdjan et d'autres pays.

Poids des sanctions russes dans la totalité des sanctions appliquées par l'OFAC :

- 35 % des mises à jour de liste (47)
- 71 % des désignations nettes (2 221)

Activités clés liées aux sanctions : Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Autres évolutions clés dans les sanctions

Sanctions aux pays :

- **Iran** : 25 mises à jour de liste et ajout de 217 désignations nettes. Les cibles sont principalement impliquées dans la production, la fourniture et la vente de drones (UAV) iraniens à la suite de l'attaque du 13 avril contre Israël et de l'acquisition par Téhéran de drones (UAV) auprès de la Russie.
- **Venezuela** : 2 mises à jour de liste et ajout de 37 désignations nettes. Les cibles sont les fonctionnaires pro-Maduro à la tête de la répression postélectorale au Venezuela.
- **Zimbabwe** : le 4 mars, le président américain a mis fin à l'état d'urgence déclaré en 2003 concernant la situation au Zimbabwe. Cela a conduit à la levée des sanctions à l'encontre de 121 individus et entités. En parallèle, 14 entités et individus ont été redesignés dans le cadre de la loi Magnitski, pour leur implication dans des affaires de corruption ou de graves violations des droits humains.

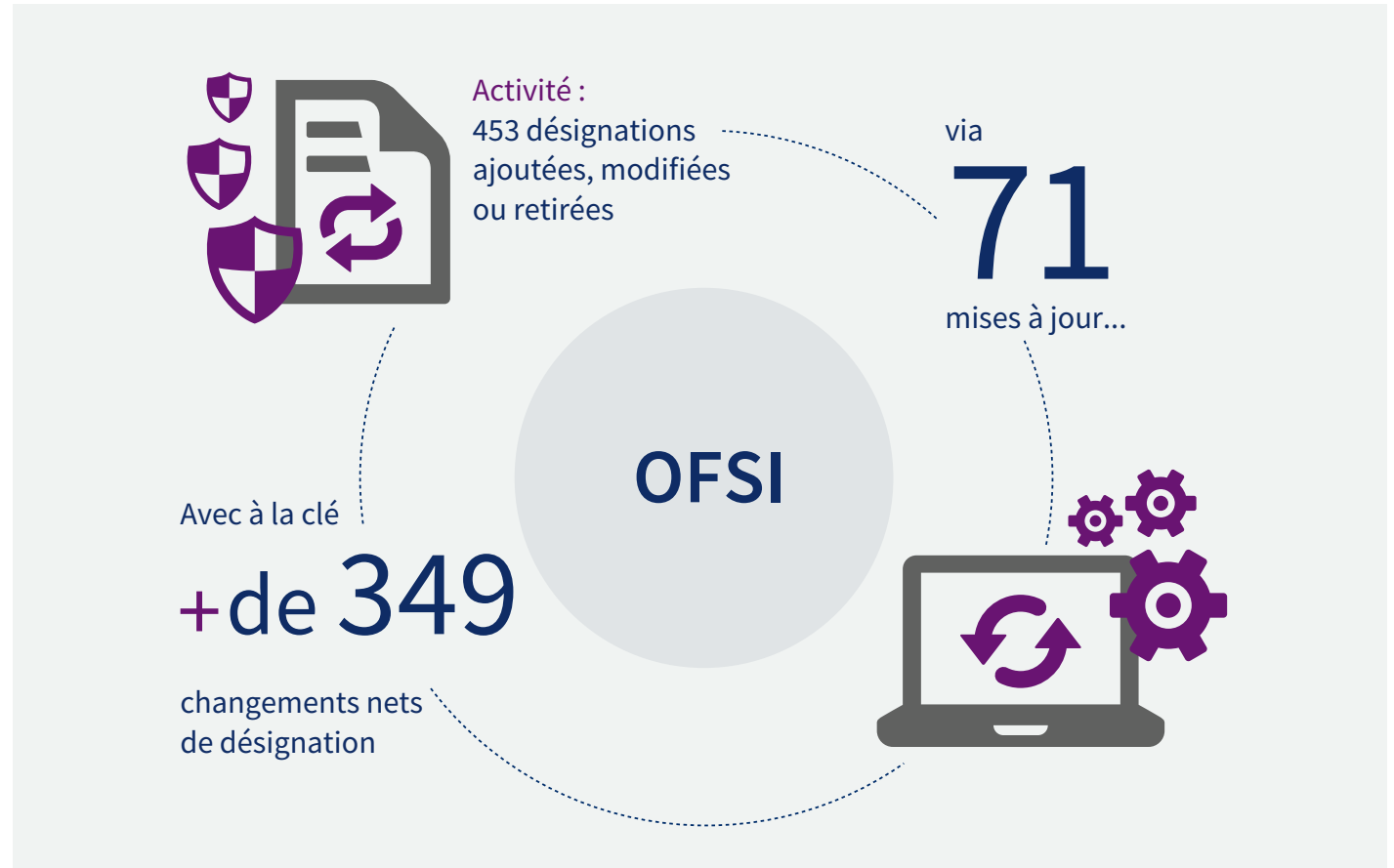
Sanctions thématiques :

- **Terrorisme** : 43 mises à jour de liste et ajout de 338 désignations nettes. Parmi les nouvelles cibles figurent les dirigeants du Hezbollah, les réseaux liés au Hamas et un conglomérat financier soutenant les Houthis, ainsi que d'autres activités terroristes soutenues par l'Iran.
- **Trafic de stupéfiants** : 21 mises à jour de liste et ajout de 107 désignations nettes. La plupart des désignations visaient des membres des cartels de Jalisco Nouvelle Génération (CJNG) et de Sinaloa, responsables d'un trafic à grande échelle de fentanyl et d'autres drogues illicites.

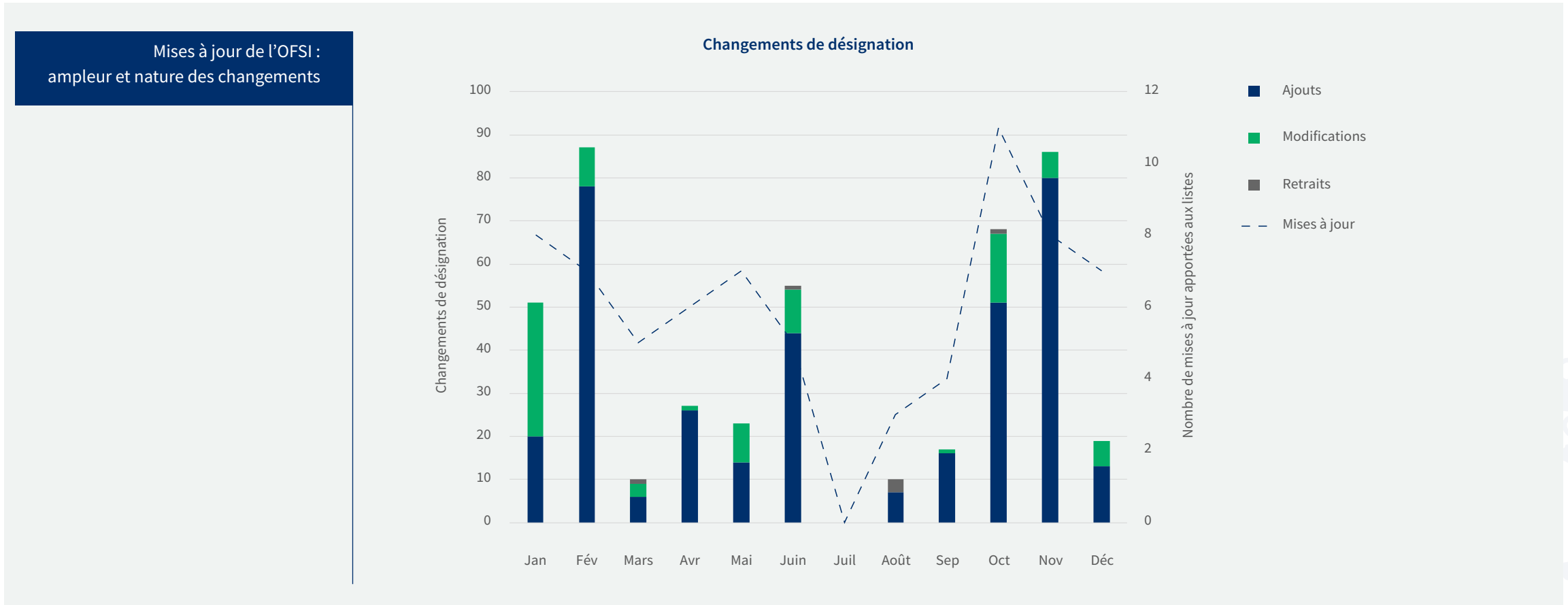
Nouveaux programmes de sanctions :

- **Cisjordanie** : un nouveau programme sanctionnant des extrémistes qui commettent des actes violents en Cisjordanie a été mis en place. En 2024, ce programme a été mis à jour neuf fois, avec l'ajout de 33 individus et entités.

Vue détaillée par agence : Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI)

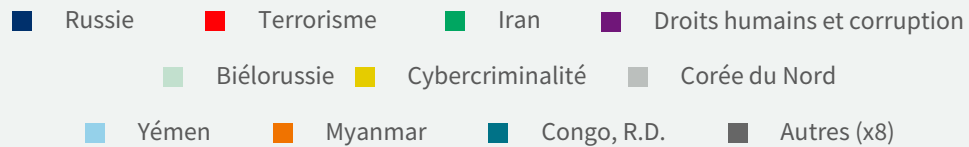
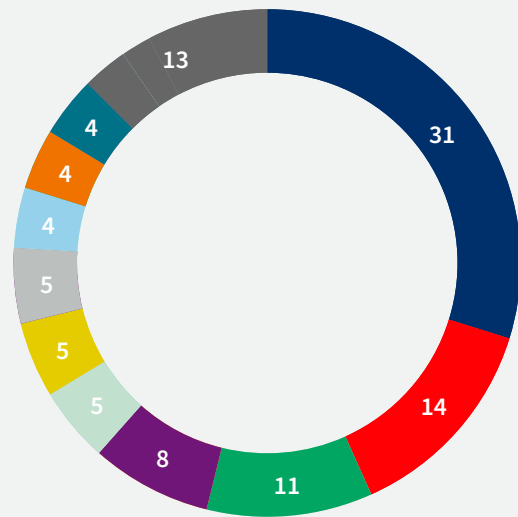


Vue détaillée par agence : Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI)

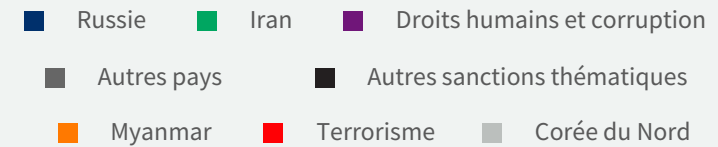
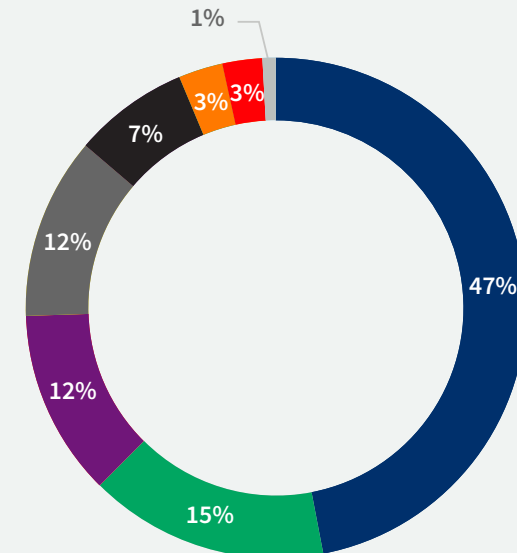


Vue détaillée par agence : Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI)

Répartition en nombre de mises à jour



Part des ajouts nets par désignation



* Une mise à jour de liste peut affecter plusieurs programmes

Activités clés liées aux sanctions : Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI)

Activités liées aux sanctions tournant autour du conflit Russie/ Ukraine

L'OFSI a poursuivi ses actions contre la Russie, mais à un rythme et une intensité moindres par rapport à l'UE et à l'OFAC :

- En 2024, la majorité des désignations de l'OFSI concernant des sanctions financières liées à la Russie ont été émises le 22 février (50), le 13 juin (42) et le 7 novembre (47).
- Les mises à jour de liste étaient pour la plupart limitées, apportant uniquement des modifications aux dossiers existants.
- Le 5 mars, le 25 juin et le 10 octobre, l'OFSI a retiré 3 individus de la liste des sanctions russes. Aucune explication n'a été fournie.

Poids des sanctions russes dans la totalité des sanctions appliquées par l'OFSI :

- 30 % des mises à jour de liste (31)
- 47 % des désignations nettes (164)

Activités clés liées aux sanctions : Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI)

Autres évolutions clés dans les sanctions

Sanctions aux pays :

- **Iran** : 11 mises à jour de liste et ajout de 54 désignations nettes. Les sanctions britanniques se sont focalisées sur les entités et les individus impliqués dans les activités hostiles du gouvernement iranien, y compris celles visant à porter atteinte à la sécurité d’Israël.
- **Afrique** : 12 mises à jour de liste au total, avec l’ajout de 25 désignations nettes aux programmes de sanctions concernant la République démocratique du Congo (7), la Somalie (3), le Soudan (5), la République centrafricaine (7), la Libye (2) et le Mali (1).

Sanctions thématiques :

- **Terrorisme** : 14 mises à jour de liste et ajout de 9 désignations nettes. Une mise à jour majeure a été apportée aux désignations nettes après une annonce conjointe entre le Royaume-Uni, les États-Unis et l’Australie, ciblant des personnes clés dans les réseaux financiers du Hamas et du djihad islamique palestinien.
- **Corruption et droits humains dans le monde** : 8 mises à jour de liste et ajout de 42 désignations nettes. Les désignations de ces programmes globaux portaient sur différents thèmes :
 - Des sanctions liées au respect des droits humains ont été prises à l’encontre des extrémistes en Cisjordanie, et d’individus russes impliqués dans la mort d’Alexei Navalny (avocat et homme politique russe).
 - Des sanctions ont également été imposées dans le cadre d’une campagne britannique visant les kleptocrates et leur argent sale.
 - Des individus originaires de différents pays (Angola, Lettonie, Ukraine...) ont été sanctionnés par le régime britannique de sanctions contre la corruption.

Aperçu des sanctions globales : prévisions 2025

Dans le monde entier, les chiffres parlent d'eux-mêmes : cette intensité dans les activités liées aux sanctions est devenue la norme. En 2024, ce constat s'est particulièrement vérifié pour les États-Unis avec l'OFAC, le plus actif des quatre régulateurs principaux, et dans une moindre mesure pour l'UE.

Comparé à 2023, on observe une augmentation globale du nombre de cibles en 2024, alors que le nombre de mises à jour reste quant à lui inchangé. Cette hausse survient malgré le peu d'activités liées aux sanctions de la part de l'ONU et une baisse des activités au Royaume-Uni à la fois par rapport aux années précédentes et à ses homologues des États-Unis et de l'UE. La situation politique au Royaume-Uni a probablement joué un rôle dans ce ralentissement.

Possibles thèmes influençant les perspectives d'évolution pour les sanctions 2025 :

- **Évolutions liées à la Russie** : une nouvelle série de sanctions imposées par les États-Unis et l'UE a encore eu une forte influence sur l'agenda des régulateurs en 2024. Ces sanctions, qui visaient des réseaux d'évasion de sanctions dans

différents pays et régions (Chine, Turquie, Émirats arabes unis, Asie centrale...), ont eu des retombées mondiales croissantes et pourraient continuer à jouer un rôle en 2025. L'adoption de nouveaux programmes de sanctions comme l'EO 14114 de l'OFAC augmente les risques liés aux sanctions pour les institutions financières mondiales, avec un effet dissuasif certain.

- **Les sanctions liées à l'Iran** intégraient aussi une dimension russe, le régime de Téhéran ayant continué à fournir des drones au Kremlin pour la guerre en Ukraine. Ces activités malveillantes ont suscité de vives réactions chez les régulateurs occidentaux. L'UE, par exemple, a adopté un programme sanctionnant spécifiquement le soutien apporté par l'Iran à la Russie.
- **La situation au Moyen-Orient** était au cœur des enjeux de politique étrangère, entraînant l'application de sanctions substantielles. Les États-Unis, l'UE et l'OFAC ont émis une nouvelle série de désignations, le Royaume-Uni et l'UE se sont appuyés sur leur régime de sanctions globales pour les droits humains pour les faire appliquer. Le soutien apporté par l'Iran à plusieurs groupes terroristes et ses actions déstabilisantes à l'encontre d'Israël ont également donné lieu à plusieurs désignations de sanctions.

Aperçu des sanctions globales : prévisions 2025

Possibles thèmes influençant les perspectives d'évolution pour les sanctions 2025 (suite) :

- **De nombreux pays d'Afrique** restent source d'inquiétude pour la communauté internationale. En 2024, la situation en République démocratique du Congo a mené à des sanctions supplémentaires, tout comme l'instabilité persistante au Soudan et au Soudan du Sud, en Somalie et en République centrafricaine. La situation devrait se poursuivre en 2025.
- **Les régions d'Amérique latine et des Caraïbes** seront sûrement elles aussi visées par une évolution des sanctions. Pour l'ONU, la situation à Haïti reste préoccupante.
- **Des répressions internes au Venezuela, au Guatemala et au Nicaragua** ont entraîné l'émission de plusieurs désignations supplémentaires en 2024, principalement de la part des États-Unis et de l'UE. Les mesures prises par les États-Unis dans le but de lutter contre le trafic de stupéfiants devraient continuer à représenter la majeure partie des sanctions visant les pays d'Amérique latine (principalement le Mexique et la Colombie) au cours de l'année 2025.

Toutefois, les changements de direction politique initiés en 2025 entraînent déjà des évolutions notables dans les priorités en matière de sanctions, en particulier dans la politique étrangère des États-Unis, ce qui pourrait influencer les approches réglementaires au niveau mondial. **Face à des tensions géopolitiques persistantes, les sanctions resteront sans aucun doute un outil essentiel à la politique étrangère des régulateurs occidentaux.**

À voir si dans les prochains mois, les alliés occidentaux resteront alignés sur les initiatives clés pour les sanctions, comme celles liées à la Russie, à l'Iran et aux réseaux de criminalité financière, ou si des divergences dans les programmes politiques conduiront à une fragmentation de la réglementation.

Dans un contexte politique changeant, la prochaine édition de « L'évolution des principales listes de sanctions » promet d'être instructive : l'OFAC, l'UE et l'OFSI resteront-ils alignés sur leurs positions ou commenceront-ils à emprunter des voies divergentes dans l'application des lois et des restrictions commerciales à l'international ? Si tel est le cas, les organisations du monde entier devront s'attendre à des changements du paysage réglementaire.

Pour faire face aux risques réglementaires, commerciaux et de réputation, les entreprises opérant à l'international doivent rester agiles et se préparer à l'évolution rapide des sanctions au cours de l'année.

Nos solutions

LexisNexis® Risk Solutions propose toute une série de solutions technologiques avancées, avec des données précises et à jour, pour aider les institutions financières et d'autres structures à atténuer les risques liés aux sanctions.

Nos analyses détaillées et nos données en temps réel permettent de comparer efficacement les informations des individus, des entités et des transactions aux listes de sanctions mondiales. Ainsi, les organisations respectent la réglementation et s'évitent des manquements de conformité coûteux. Prenez des décisions éclairées sur vos activités, en toute confiance.

Envie d'en savoir plus sur nos outils avancés et notre technologie ? **Contactez-nous** pour découvrir les solutions proposées par LexisNexis® Risk Solutions pour vous aider à respecter les sanctions et à protéger votre entreprise.

À propos de LexisNexis® Risk Solutions

LexisNexis® Risk Solutions combine données et analyses avancées pour fournir des informations aux entreprises comme aux organisations gouvernementales. L'objectif ? Les aider à réduire les risques et à prendre de meilleures décisions pour tout le monde, aux quatre coins du globe. Nous proposons des données et des solutions technologiques adaptées à de nombreux secteurs, des assurances aux services financiers, en passant par la santé et les administrations publiques. Basés dans les environs d'Atlanta, aux États-Unis, nous avons des bureaux dans le monde entier et faisons partie de RELX (LSE : REL/NYSE : RELX), un fournisseur mondial d'outils d'analyse et de prise de décision axés sur les informations, destinés aux clients professionnels et aux entreprises. Pour en savoir plus, consultez www.risk.lexisnexis.com/global/fr et www.relx.com.

Les informations, données, tableaux, graphiques, schémas et diagrammes inclus dans le présent document sont exclusivement communiqués à titre informatif et ne doivent aucunement être considérés comme des conseils juridiques. LexisNexis Risk Solutions n'offre aucune garantie quant aux caractéristiques et aux fonctionnalités des produits LexisNexis Risk Solutions mentionnés.

LexisNexis Risk Solutions ne saurait garantir l'exhaustivité de ce document ni que celui-ci est exempt d'erreurs.

LexisNexis et le logo Knowledge Burst sont des marques déposées de RELX Inc. D'autres produits ou services peuvent être des marques ou des marques déposées des sociétés correspondantes.

Copyright © 2025 LexisNexis Risk Solutions. NXR16847-00-0325-FR